



**CONTACT PRESSE :**

Jean-Paul AMARY : 06 07 30 73 79 - 01 43 61 23 38

E-mail : jean-paul@amary.com

**CONTACT OPCALIA BRETAGNE :**

Alain HELLARD : 02 23 20 00 25

E-mail : alain.hellard@opcalia-bretagne.com

### ***Alors que seulement 38% des entreprises adhérentes chez OPCALIA Bretagne attendent une reprise d'activité prochainement***

### **L'enquête de conjoncture OPCALIA révèle que la crise a eu peu d'impact sur les pratiques de formation professionnelle mais que les entreprises de la région Bretagne vont favoriser les formations liées au métier en particulier dans le service**

**Paris, le 5 janvier 2010 – L'enquête nationale de conjoncture réalisée par OPCALIA auprès de 2501 entreprises sur la période septembre/octobre 2009 laisse apparaître que dans la région Bretagne, comme au niveau national, la crise a peu impacté les pratiques des entreprises en matière de formation professionnelle mais que ces dernières ont profité de cette période difficile pour optimiser leurs actions. Cependant, depuis le début de l'année 2009 et dans la perspective 2010, la tendance globale est à la stabilité des engagements de formation. Pour l'année en cours, on note, comme au niveau national, une orientation marquée pour des formations liées au métier en particulier dans le domaine du service.**

L'étude révèle que depuis le début de l'année 2009, 71% des entreprises (les grandes en particulier) ont engagé des actions de formation pour leurs salariés, en interne ou via un organisme extérieur, et que les engagements de formation sont restés stables pour 57% (68% pour les entreprises de 10 à 49 salariés) d'entre elles, 14% les ayant augmentés et 13% diminués. Pour 2010, les entreprises sont 77% à prévoir une stabilité de leurs engagements de formation, 8% une augmentation et 13% une diminution, ce qui place la région légèrement en dessous de la moyenne nationale.

L'enquête révèle que près de la moitié des entreprises situées en Bretagne considère la formation continue comme « prioritaire » face à la crise, ce qui place la région un peu en deçà de la moyenne nationale. Les entreprises de plus de 50 salariés et celles du secteur tertiaire la considèrent davantage prioritaire.

Quelle que soit la taille des entreprises, les actions de formation sont plutôt jugées efficaces. Une très large majorité, proche de la moyenne nationale, est d'ailleurs convaincue des avantages de la formation professionnelle des salariés mais une fraction significative souligne toutefois la lourdeur de gestion administrative et les risques induits de turnover. Ces contraintes sont plus largement exprimées dans les petites entreprises. Si les organismes de formation ont normalement une opinion plus positive, les adhérents du secteur commerce sont eux plus réservés.

### **Les contrats de professionnalisation connus par la majorité des adhérents**

Les contrats de professionnalisation sont bien connus par la grande majorité (95%) des adhérents Bretagne. Il est à noter toutefois que la connaissance du dispositif croît naturellement avec la taille des entreprises.

Après explications sur la nature du contrat de professionnalisation, près d'une entreprise sur deux (63% des 50 à 249 salariés) considère que ce type de contrat présente un intérêt pour son propre cas. Parmi elles, plus de la moitié (55%) envisagent d'y recourir, alors que la moyenne nationale est de 35%. Ramené à l'ensemble des adhérents de la Bretagne, c'est un potentiel de 17%, (41% pour les moins de 10 salariés) qui a l'intention de recourir aux contrats de professionnalisation à court ou moyen terme.

### **Une reprise d'activité prochaine**

Globalement, plus de la moitié (54%) des adhérents de la région Bretagne se disent affectés par la crise. Ils sont toutefois une majorité (64%) à envisager une reprise de l'activité pour leur entreprise. Il est à souligner que malgré le climat actuel jugé bon, près d'une entreprise de service à la personne sur deux reste prudente sur ses perspectives.

A la question « Comment votre entreprise s'en sort elle aujourd'hui » l'enquête a distingué quatre types d'entreprises :

- les « confiants » qui ont ressenti une baisse d'activité mais commencent à entrevoir une reprise, représentent 37% des entreprises interrogées ;
- les « préservés » qui ne sont pas touchés par la crise et n'ont pas de crainte pour leur avenir et dans lesquels entrent les activités de niche, représentent 27% ;
- Les « inquiets » entreprises majoritairement du commerce qui connaissent une baisse d'activité et sont pessimistes, représentent 17% ;
- Les « prudents » qui s'en sortent jusqu'à présent mais ont des craintes sur leur capacité à faire face dans la durée, représentent 13% des entreprises interrogées et 48 % dans le secteur des entreprises de service à la personne.

La Perception est assez hétérogène selon les secteurs d'activité mais les entreprises du secteur industriel semblent plus « préservées » alors que celles de moins de 10 salariés sont globalement plus « prudentes ».

Les prévisions sont plus pessimistes en Bretagne si on les compare à l'ensemble à celles des adhérents au niveau national. En effet, au regard de la conjoncture actuelle, 38% « seulement » (51% au niveau national) prévoient une reprise de l'activité prochainement, dont 1/5 début 2010.

La majorité (51%) n'anticipe pas de reprise avant le 2ème semestre 2010 mais les entreprises du secteur industriel ont une vision nettement plus optimiste (70%) alors que les entreprises de moins de 10 salariés sont plus pessimistes (22%).

Un tiers des entreprises de Bretagne a modifié sa politique d'emploi depuis le début de l'année 2009 à cause de la crise. Cela s'est traduit, comme au niveau national, par un gel des embauches et une tendance à l'augmentation des licenciements. On ne note pas de différence significative entre les secteurs d'activité et les tailles.

En 2010, 16% (23% au niveau national) seulement pensent modifier leur politique d'emploi. Cependant, les perspectives sont contrastées et on note une tendance à un recours plus fréquent aux emplois aidés par rapport à la moyenne de l'ensemble des adhérents, cela quels que soient les secteurs d'activité et les tailles d'entreprise.

### ***A PROPOS D'OPCALIA ([www.opcalia.com](http://www.opcalia.com))***

*OPCALIA Bretagne est un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) - interbranches, interprofessionnel et interrégional - au titre de la Formation Professionnelle (la professionnalisation auprès des entreprises relevant de l'interprofession et des branches partenaires ; le plan de formation en respectant les obligations de branches).*

*Il finance la formation des salariés via différentes mesures : plan de formation, contrats et périodes de professionnalisation, DIF, bilans de compétences, VAE.*

- Définition et mise en œuvre de projets de formation ;*
- Ingénierie financière : articulation des différentes mesures de formation, cofinancements publics...;*
- Simplification administrative et financière ;*
- Service d'informations juridiques sur la formation ;*
- Mise à disposition d'outils d'information, d'aide à la décision...*

*Le siège d'OPCALIA Bretagne est implanté à Caudan et assure le service de proximité dans les 4 départements de la Bretagne. Acteur majeur de la région en matière de gestion de la formation professionnelle continue, OPCALIA Bretagne représente 2 000 entreprises adhérentes ; près de 22 Millions € ont été collectés en 2008 au titre de la formation professionnelle des salariés de la région.*

*OPCALIA est le 3ème acteur national en matière de gestion de la Formation Professionnelle Continue et représente 38 000 entreprises adhérentes qui emploient 1,6 millions de salariés issues de 23 branches et secteurs d'activité ou de l'interprofession ; 410 M€ ont été collectés en 2009 au titre de la Formation Professionnelle des salariés (MSB 2008).*

*OPCALIA s'appuie sur un réseau de 28 opérateurs régionaux et de branche répartis sur tout le territoire avec un effectif de 510 collaborateurs.*